

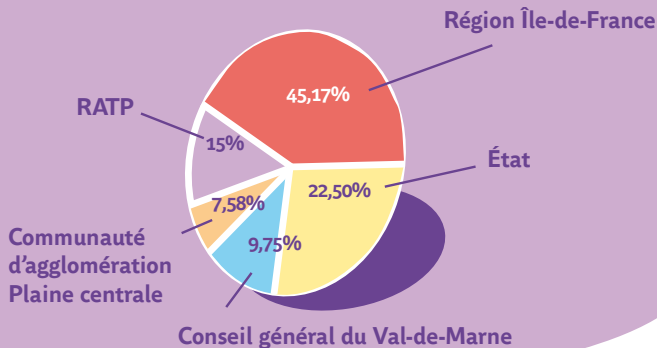
ENJEUX

Le prolongement de la ligne 8 est avant tout le résultat d'une démarche commune avec :

- l'État et la Région Île-de-France, principaux financeurs de l'opération dans le cadre du Contrat de Projets 2000-2006 puis 2007-2013
- le Conseil général du Val-de-Marne, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge du rétablissement de la continuité des voiries
- la communauté d'agglomération de Plaine centrale, financeur et gestionnaire du Parc des Sports
- la commune de Créteil (et la SEMIC), qui ont mis gracieusement à disposition les terrains d'assiette dont elles sont propriétaires
- la RATP, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge des équipements, de la station et du système de transport et qui coordonne l'opération
- En tant que pilote de l'ensemble du projet, le STIF – l'Autorité organisatrice des transports en commun en Ile de France – a veillé au respect du calendrier et des coûts. Il a confié la maîtrise d'ouvrage du projet au Conseil général du Val-de-Marne et à la RATP

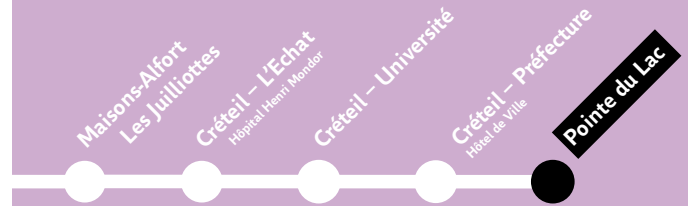
Coût et financement du projet :

Coût Global : 83 M€



www.extension-reseau.ratp.fr

Samedi 8 octobre 2011 après-midi mise en service du prolongement M 8 à la station Pointe du Lac



À partir du
lundi 26 septembre 2011,
des trains d'essai
circuleront sans voyageur
entre les stations
Créteil - Préfecture et
Pointe du Lac

Plus de mobilité pour nos territoires



Points clés du projet



Vue aérienne - août 2011

UN NOUVEAU PÔLE MULTIMODAL

- Un nouveau terminus du métro à Pointe du Lac
- De nouvelles correspondances avec les bus dont le bus **393** en site propre **1** pour un accès direct et rapide au RER A, au RER D (gare Pompadour)*, ainsi qu'au Tvm et au RER C
- Des équipements pensés pour tous :
 - › Des voies de circulation douce **2**
 - › Une station accessible à tous grâce à l'installation d'ascenseurs **3**
 - › Des voies et un parc pour les vélos **4**
 - › Une zone de livraison et un dépose-minute
- Une passerelle piétonne entre le Lien de Ville (av. François Mitterrand) et le pôle transport métro/bus **5**
- Une station moderne avec des espaces paysagers agréables dotée d'un comptoir de vente et d'un commerce multi services.

*ouverture nouvelle gare Pompadour fin 2013

UN MAILLAGE DU TERRITOIRE RENFORCÉ

- Une correspondance directe avec la nouvelle ligne **393** en site propre qui dessert les communes de Thiais, Choisy-le-Roi, Créteil, Valenton, Bonneuil-sur-Marne et Sucy-en-Brie
- Population et emplois desservis :
 - › Prolongement à Pointe du Lac : 10 500 habitants se trouvent à moins de 750 mètres du terminus.
 - › Bus **393** : 50 500 habitants et 25 400 emplois à moins de 600m d'une station
- Fréquentation attendue :
 - › Prolongement à Pointe du Lac : une extension de ligne d'1,2km qui transporte 15 000 voyageurs/jour
 - › Bus **393** : 6,5km de site propre supplémentaire pour transporter 17 500 voyageurs/jour

Votre réseau bus change

Depuis le 10 septembre 2011 :

Ligne 293 : Villejuif <-> Choisy sud :
Le tracé de l'ancien **393** est repris en partie par la ligne **293** entre Villejuif Louis-Aragon et Choisy, avec la création d'un terminus dans les quartiers sud de Choisy.

Ligne Noctilien N32 : Gare de Lyon <-> Boissy Saint Léger : Le Noctilien emprunte le site propre de nuit entre les stations Faculté des sports de Créteil et la gare RER A de Sucy-Bonneuil.

À partir du 8 octobre 2011 :

Ligne 104 : Maisons-Alfort <-> Sucy-Bonneuil : Prolongement de la ligne

entre la place des Libertés à Bonneuil et la gare RER A de Sucy-Bonneuil.

Ligne 308 : Créteil préfecture <-> Villiers-sur-Marne :
Modification de l'itinéraire avec une desserte rue de Paris à Sucy-en-Brie.

Lignes 117 et 281 : Itinéraires intervertis au sud de Créteil à partir de l'arrêt Préfecture du Val-de-Marne.

Ligne K (en provenance de Villeneuve-St-Georges) et **ligne 23** (en provenance de Brie-Comte-Robert), nouveau terminus à Créteil-Préfecture.

Ligne 21, nouveau terminus déplacé à Gare de Boissy-Saint-Léger.

Correspondance **M** **8** avec Bus **393**

La nouvelle ligne 393, qui circule sur un site propre continu entre Thiais et Sucy-Bonneuil, est en service depuis le 10 septembre 2011.

